

ENTREPRISE

Raison Sociale :

N° Siret : Code NAF : Nombre de salariés :

Nom du responsable : Prénom :

Adresse:

C.P. : Commune :

Tél : Fax : Courriel :

Convention Collective: N° IDCC :

Caisse de retraite complémentaire à laquelle sera affilié l'apprenti(e) :

Adresse:

Pour les CHR, une demande d'agrément (DGT note du 2/03/2018) des débits de boisson pour l'emploi des jeunes mineurs, est à faire auprès de la DIRECCTE au plus vite : UDT 40 , 4 allée de la solidarité à Mont-de-Marsan.

APPRENTI(E)

Nom : Prénom : Sexe :

Date de naissance : Lieu : DPT : Nationalité :

Adresse :

C.P : Commune :

Tél : Courriel :

Situation avant ce contrat : Scolaire Etudiant Contrat d'apprentissage* salarié
 Demandeur d'emploi Autre situation, précisez.....

Dernière classe fréquentée : 3ème 2nde 1ère Terminale Autre situation, précisez.....

Dernière établissement fréquenté : Collège Lycée général Lycée professionnel

Niveau du dernier diplôme obtenu : CAP BEP BP Bac Pro Bac Général BTS Bac+3

Intitulé du dernier diplôme obtenu :

Diplôme le plus élevé obtenu (si différent du dernier) :

Reconnaissance travailleur handicapé : Oui Non

****Si l'apprenti(e) était en contrat d'apprentissage, il est nécessaire de fournir une copie du précédent contrat***

REPRESENTANT LEGAL

Pour les apprentis(es) mineurs(es)

Père Mère Tuteur

Nom : Prénom :

Adresse :

C.P : Commune :

Tél Courriel :

MAITRE D'APPRENTISSAGE QUI ASSURE LA FORMATION DE L'APPRENTI(E)

Nom : Prénom : Date de naissance

Le Maître d'Apprentissage qui suivra le jeune en entreprise doit être majeur et remplir les conditions suivantes :

* Etre titulaire d'un diplôme ou d'un titre en relation avec celui recherché par l'apprenti et justifier de 2 années d'expérience professionnelle dans ce domaine

*A défaut, avoir 3 années d'expérience professionnelle

Pour les Maîtres d'Apprentissage du domaine du CHR, nous joindre une copie du Permis de Former.

CONTRAT

- Premier contrat
- Nouveau contrat chez le même employeur
- Nouveau contrat chez un autre employeur (n° précédent contrat
- Contrat après rupture (joindre copie de la résiliation et du contrat précédent)

Date de début : Date de fin : Durée :

Diplôme ou titre préparé :

Nom et adresse du CFA :

Les salaires sont établis sur une base de 35h par semaine, ils seront mentionnés sur le contrat d'apprentissage.

Pour la rémunération de l'apprenti, nous appliquons les dispositions légale (pourcentage du SMIC), si l'entreprise détient une convention collective plus favorable pour l'apprenti(e), veuillez nous préciser les modalités de rémunération.

Age	1ère Année	2ème Année	3ème Année
Moins de 18ans	25% (soit 374.62€)	37% (soit 374.62€)	53% (soit 784.19€)
De 18 ans à 20ans	41% (soit 614.37€)	49% (soit 734.25€)	65% (soit 974.00€)
21ans et plus	53% (soit 794.19€)	61% (soit 914.06€)	78% (soit 1168.80€)

Avantages en nature : Nourri(e) (midi et soir 5, 30 € / jour) oui non Logé(e) oui non

Travail sur machines dangereuses (ou exposition à des risques particuliers) : oui non

Pour un temps de travail supérieur à 35h par semaine, veuillez prendre contact avec notre service pour vous informer sur la réglementation applicable

ATTESTATIONS ENTREPRISE

J'atteste sur l'honneur que le Maitre d'Apprentissage désigné ci-dessus remplit les conditions de compétences et d'expérience professionnelle précisées ci-dessus.

J'atteste être en possession de toutes les pièces justificatives nécessaires à l'enregistrement du contrat

J'ai pris connaissance des modalités de réalisation du contrat pour un montant de 70€ TTC

Signature et cachet de l'entreprise

Si vous choisissez de ne pas avoir recours à notre accompagnement sujet à facturation, vous devrez procéder vous-même à l'élaboration du contrat CERFA FA13, recueillir le visa du CFA et le transmettre accompagné du précédent contrat et de sa rupture, le cas échéant, au service Apprentissage de la CCI des Landes.